

ORDONNANCE FIXANT UNE CONSIGNATION DE PARTIE CIVILE

N° Instruction : . 20/11/109 .

N° du Parquet : P 11.040.2305/7

SZ/MRA

Nous, Sylvia ZIMMERMANN, Doyen des Juges d'Instruction au Tribunal de Grande Instance de PARIS,

Vu la plainte déposée le 27 Décembre 2010 par **M. LABORIE André**

adresse déclarée :

2 rue de la Forge 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

portée contre : x .

du (des) chef(s) de : **détention arbitraire, détournement de propriété, violation de domicile, vol, escroquerie, abus de confiance, faux et usage de faux en écritures publiques, corruption, concussion**

Vu les articles 88 et 177-2 du Code de procédure pénale ;

Attendu que la consignation garantit le paiement de l'amende civile ;

Fixons à la somme de **100 euros**, le montant de la consignation initiale. Sous peine d'irrecevabilité de la plainte, il appartiendra au plaignant de verser ce montant au plus tard le **06 MARS 2012**, en se présentant au **service de la Régie (4 bld du Palais - 75001 PARIS escalier D, Entresol 1) du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures**, par chèque à l'ordre du régisseur du TGI de Paris ou en espèces.

Fait à Paris, le 2-7 JAN 2012
Le Doyen des Juges d'Instruction

Sylvia ZIMMERMANN

Copie certifiée conforme
à l'original
Le Greffier

**IL EST PRÉCISÉ QU'AUCUN RÈGLEMENT NE SERA ACCEPTÉ
EN DEHORS DES HORAIRES INDIQUÉS CI-DESSUS.**

Copie de la présente ordonnance a été adressée par LR à la partie civile, le 30 JAN 2012

Le Greffier

Avis : Appel de la présente peut-être interjeté dans un délai de 10 jours.

Tribunal de Grande Instance de PARIS
4 BD DU PALAIS

1 EXEMPLAIRE POUR LA PARTIE CIVILE

75055 PARIS LOUVRE RP/SP

AFFAIRE :	LABORIE ANDRE
C/	X

N° FICHE :1200132
N° PARQUET :1104023057
N° PLAINTÉ :20/11/109

DECISION DU 27/ 01/ 12

REC U PARTIE CIVILE

100,00 Euros.

REC U DE M.LABORIE ANDRE

DEMEURANT A 2 RUE DE LA FORGE
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

AYANT POUR AVOCAT :

LA SOMME DE CENT EUROS

A TITRE DE CONSIGNATION DE PARTIE CIVILE

VERSEE PAR CHEQUE BANCAIRE N° 8718021
CHEQUE REC U LE : 10/02/12

